

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Siège Social : 05, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie a l'honneur de convoquer les actionnaires minoritaires de la Société à assister à la réunion de l'assemblée générale élective qui se tiendra **le jeudi 5 mars 2026 à 10 heures au siège social sis au 5, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS** et ce, à l'effet de délibérer sur le point unique suivant à l'ordre du jour :

- Election et désignation d'un représentant des actionnaires minoritaires au poste d'administrateur au conseil d'administration pour les exercices 2026-2027 et 2028 et qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur l'exercice 2028.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la DG du CMF n° 23 du 10/03/2020 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société susmentionné.

Cette convocation est personnelle et l'accès à la réunion se fera sur présentation d'une pièce d'identité pour les personnes physiques et d'un pouvoir de représentation dûment établi pour les personnes morales. La délégation de pouvoirs est permise par un acte dûment signé par le mandant

N.B. : Par actionnaire minoritaire, il est entendu tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5% du capital social et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital social